

AVIS PUBLIC
TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS est par la présente donné que les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 se tiendront dans la grande salle du Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park

De plus, toutes les séances ordinaires du conseil auront lieu le 3^e lundi de chaque mois à l'exception des séances du mois de mai (4^e lundi) et de décembre (2^e lundi) soit les :

DATE	HEURE
19 janvier 2026	19h30
16 février 2026	19h30
16 mars 2026	19h30
20 avril 2026	19h30
25 mai 2026 *	19h30
15 juin 2026	19h30
20 juillet 2026	19h30
17 août 2026	19h30
21 septembre 2026	19h30
19 octobre 2026	19h30
16 novembre 2026	19h30
14 décembre 2026 *	19h30

Le calendrier des séances du conseil peut être consulté en tout temps à l'hôtel de ville, au bureau du greffe, situé au 601, chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park, pendant les heures d'ouverture, soit le lundi, mardi et jeudi de 7h45 à 12h00 et de 13h à 16h30, le mercredi de 13h à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 11h45

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 18 NOVEMBRE 2025
Christine Ménard, directrice générale et assistante-greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DU GREFFIER ADJOINT

Je, soussignée, assistante-greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site internet de la Ville dès le 18 novembre 2025 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Christine Ménard, directrice générale et assistante-greffière